

CHRISTINE HUVELIN

# **LE TELEDECHARGEMENT DES BANQUES DE DONNEES EN LIGNE**

**ASPECTS PRATIQUES  
ET JURIDIQUES**



**ADBS  
EDITIONS**

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

CYCLE SUPERIEUR DE SPECIALISATION  
EN INFORMATION ET DOCUMENTATION

D 1445

**LE TELEDECHARGEMENT**

**DES BANQUES DE DONNEES EN LIGNE**

**Aspects pratiques et juridiques**

Christine HUVELIN

Mémoire rédigé en 1990  
pour l'obtention du DESS "Information et documentation"  
sous la direction de Mme Anny MAXIMIN

ADBS Editions - 1991

## Préface

Avec le développement des nouvelles technologies au service de l'information, le téléchargement prend une place toute particulière dans la gestion d'un centre de documentation.

Cette méthode, récente, résulte de l'accroissement de la capacité des mémoires des micro-ordinateurs, mais aussi d'un souci des professionnels de la documentation de valoriser l'information obtenue en ligne.

Dans son mémoire, Christine Huvelin envisage les différents problèmes, aussi bien techniques que juridiques, soulevés par l'utilisation de cette méthode de travail. Ceci est d'autant plus intéressant que jusqu'à présent aucune synthèse n'avait été réalisée dans ce domaine.

Cet ouvrage permet de mieux comprendre la complexité du téléchargement pour mieux en déjouer les pièges.

**Anny Maximin**

**INTRODUCTION**

"En lui-même, le téléchargement n'est ni bon ni mauvais. Des problèmes se posent concernant l'utilisation faite des données téléchargées. Tant que les intérêts des deux parties sont protégés, le téléchargement ne présente aucun danger. Le téléchargement pose un défi à l'OCLC et à ses membres : trouver les moyens d'employer efficacement ce nouvel outil pour améliorer les services rendus aux utilisateurs de bibliothèques." (1)

C'est ainsi que l'un des vice-présidents de l'OCLC (2), M. JACOB, définissait en quelques mots, en 1985 (3), l'enjeu de la technique du téléchargement pour les professionnels de l'information.

En dépit des multiples interrogations – de nature technique, juridique ou économique – soulevées par l'utilisation du téléchargement des bases et banques de données en ligne, il convient en effet de ne pas perdre de vue que celui-ci n'est ni plus ni moins qu'un instrument au service des bibliothécaires et des documentalistes. L'enjeu en est donc le même que pour tout autre outil, informatique en particulier : il s'agit de concourir à une meilleure gestion de l'information, afin d'optimiser la qualité des prestations proposées à l'utilisateur.

Le téléchargement, dont l'apparition est récente, permet effectivement aux professionnels de valoriser l'information obtenue en ligne (Chapitre 1). Il demeure que certaines précautions sont nécessaires : l'utilisation de cette technique, aisée en apparence, suppose résolu un ensemble de problèmes pratiques (Chapitre 2), et conduit à s'interroger sur les moyens de protection juridique dont peuvent disposer les fournisseurs d'information en ligne (Chapitre 3).

---

(1) "By itself, downloading is neither good nor bad. Issues arise over what is done with downloaded data. So long as the interests of both parties are protected, downloading represents no danger. For OCLC and its member libraries, downloading presents a challenge to find ways to employ effectively this new tool to serve library users better." (C'est nous qui traduisons.)

(2) Online Computer Library Center.

(3) JACOB, M.E.L. "Downloading and OCLC". In : "Downloading/Uploading Online Databases & Catalogs : Proceedings of the Congress for Librarians, February 18, 1985". Library Hi Tech Special Studies Series, 1985, (1), p. 70.

<b>INTRODUCTION</b>	p. 2
<b>Chapitre 1 – LE TÉLÉDÉCHARGEMENT, UNE TECHNIQUE ATTRACTIVE AU DÉVELOPPEMENT RÉCENT</b>	p. 4
<b>I) LA NOTION DE TÉLÉDÉCHARGEMENT</b>	p. 5
<b>A) Proposition de définition</b>	p. 5
<b>B) Une terminologie mal fixée</b>	p. 5
1) La notion informatique de téléchargement et de télédéchargement	p. 5
2) Une confusion fréquente entre téléchargement et télédéchargement	p. 6
3) Un concept extensible	p. 7
<b>C) Le domaine de l'étude</b>	p. 9
1) Quelles banques de données ?	p. 9
a) Quelques définitions	p. 9
i) La notion de donnée	p. 9
ii) La notion de base et de banque de données	p. 9
b) Des banques de données commercialisées en ligne	p. 10
c) Des banques de données professionnelles au contenu varié	p. 11
i) Des banques de données à vocation professionnelle	p. 11
ii) Des banques de données au contenu varié	p. 11
2) Quel ordinateur local ?	p. 11
3) Quels utilisateurs ?	p. 12
<b>II) UNE TECHNIQUE AU DÉVELOPPEMENT RÉCENT</b>	p. 13
<b>A) Naissance et développement du télédéchargement</b>	p. 13
1) Les origines du télédéchargement	p. 13
2) Une évolution technologique favorable	p. 14
a) L'essor de la micro-informatique	p. 14

- b) Des capacités de stockage accrues p. 15
- c) Des logiciels plus performants p. 15
- d) L'accroissement des vitesses de transmission p. 15

**B) Le "marché" du télédownload** p. 16

- 1) L'extension du télédownload : quelques chiffres p. 16
- 2) Perspectives d'évolution p. 18

**III) UNE TECHNIQUE ATTRACTIVE** p. 19

**A) Typologie des utilisations du télédownload** p. 19

- 1) Des utilisations ne nécessitant qu'une conservation temporaire des données p. 19
  - a) L'impression en différé p. 20
  - b) Une aide pour l'utilisation optimale des banques de données p. 20
    - i) Un instrument de formation p. 20
    - ii) Un outil de formulation des stratégies de recherche p. 20
  - c) Le repérage de l'information utile p. 21
  - d) La mise en forme de l'information p. 21
  - e) L'analyse statistique des données p. 22
  - f) La transmission électronique des données p. 23
- 2) Les utilisations supposant une conservation durable des données p. 24
  - a) La constitution d'une banque de données locale p. 24
  - b) La constitution d'une banque de données destinée à la commercialisation p. 24

**B) Les avantages du télédownload pour l'utilisateur** p. 25

- 1) Une exploitation optimale des données p. 25
  - a) La souplesse d'utilisation p. 25
  - b) Une efficacité accrue p. 25
- 2) Des économies en temps et en argent p. 25
  - a) La possibilité de réduire le temps de connexion p. 25
  - b) L'absence de resaisie des données p. 26
  - c) La libre disposition de l'information p. 27

**C) Le profil de l'utilisateur** p. 27

- 1) Le télédéchargement, une technique parfois coûteuse p. 27
  - a) Des temps de connexion parfois élevés p. 27
  - b) Des exigences de stockage p. 28
  - c) Des traitements complexes p. 28
- 2) La nécessaire définition des besoins p. 28

**Chapitre 2 – ASPECTS PRATIQUES DE L'UTILISATION DU  
TÉLÉDÉCHARGEMENT**

p. 29

**D) LA MISE EN OEUVRE PRATIQUE D'UNE OPÉRATION DE  
TÉLÉDÉCHARGEMENT**

p. 30

**A) L'équipement nécessaire**

p. 30

- 1) Un micro-ordinateur doté de capacités de communication p. 30
  - a) Un micro-ordinateur pourvu d'une capacité de stockage suffisante p. 30
  - b) Le matériel nécessaire à la transformation du micro-ordinateur p. 30
    - i) Une interface de communication p. 30
    - ii) Un modem p. 30
  - c) Un logiciel de communication p. 31
- 2) Quelques précautions à prendre p. 32

**B) Le transfert des données**

p. 33

- 1) La préparation du transfert p. 33
- 2) Le processus de transfert p. 34
- 3) Une opération simple p. 34

<b>II) LE TRAITEMENT DES DONNÉES TÉLÉDÉCHARGÉES</b>	p. 36
<b>A) La nécessité de traiter les données télédéchargées</b>	p. 36
1) Traiter pour réutiliser les données	p. 36
a) Une opération souvent nécessaire	p. 36
b) Une opération parfois indispensable	p. 36
2) Le "nettoyage" du fichier résultat	p. 37
a) La suppression du dialogue avec le serveur	p. 37
b) L'effacement des caractères de contrôle	p. 37
c) L'élimination des données redondantes	p. 37
3) Le reformatage des données	p. 38
a) La notion de reformatage	p. 38
b) La nécessité du reformatage	p. 38
c) Le défaut d'harmonisation des formats	p. 38
i) L'ordre de présentation des données	p. 39
ii) Le découpage en champs	p. 39
iii) Le codage de l'information	p. 39
iv) Les normes de présentation des données	p. 40
v) Les champs contenant des informations multiples	p. 40
<b>B) La méthode de traitement des données télédéchargées</b>	p. 40
1) Une méthode variable suivant le logiciel utilisé	p. 41
2) L'analyse préalable des données	p. 42
3) La préparation des paramètres de conversion	p. 42
a) Première étape	p. 42
b) Seconde étape	p. 44
4) Conversion et évaluation des résultats	p. 44
<b>C) Exemples de traitement d'une notice bibliographique télédéchargée</b>	p. 45
1) Le traitement d'une notice avec le logiciel The Professional Bibliographic System et Biblio-Link	p. 45
a) Les logiciels utilisés	p. 45
b) La conversion	p. 45

2) Le traitement d'une notice avec le logiciel EDIBASE	p.46
a) Le logiciel utilisé	p. 46
b) L'analyse préalable	p. 47
c) La préparation du fichier de conversion	p. 48
d) Conversion et évaluation des résultats	p. 49

### **III) CARACTÉRISTIQUES ET CRITERES DE CHOIX DES LOGICIELS UTILES AU TÉLÉDÉCHARGEMENT**

p. 51

#### **A) Les critères généraux de choix des logiciels utiles au télédéchargement**

p. 51

1) La compatibilité avec le matériel utilisé localement	p. 51
a) La configuration minimale requise	p. 51
b) La portabilité du logiciel	p. 52
2) La facilité d'utilisation	p. 52
a) Le degré de familiarité éventuelle de l'utilisateur	p. 52
b) La convivialité	p. 52
i) La présentation de l'écran	p. 52
ii) Le caractère interactif de l'utilisation	p. 53
iii) La souplesse d'utilisation	p. 53
3) Les modalités d'assistance	p. 53
a) La documentation fournie avec le logiciel	p. 53
b) L'installation du logiciel	p. 53
c) La formation	p. 53
d) La qualité de la maintenance	p. 54
e) L'existence de clubs d'utilisateurs	p. 54
4) La réputation du logiciel	p. 54
5) Le prix	p. 54
6) L'intégration du logiciel	p. 54

#### **B) Les caractéristiques de l'outil logiciel de communication**

p. 55

1) Des possibilités multiples d'échanger des données	p. 55
a) L'émulation	p. 55
i) L'émulation de terminal	p. 55
ii) L'émulation d'un terminal vidéotex	p. 56
b) Les paramètres de transmission	p. 56

c) La détection de la rupture de liaison	p. 57
d) La gestion du mode graphique	p. 57
2) Les fonction offertes lors du transfert de données	p. 58
a) Une capacité de transfert parfois limitée	p. 58
b) La simplicité des commandes de télédownload	p. 58
c) La maîtrise de l'opération de transfert	p. 58
d) La gestion du fichier de réception des données	p. 59
e) La détection des doublons en ligne	p. 59
f) Le stockage des données télédownloadées	p. 59
i) Le choix du support de stockage	p. 59
ii) L'impression simultanée	p. 60
iii) L'indication de la saturation du support de stockage	p. 60
3) La possibilité d'effectuer un premier traitement des données	p. 60
a) Le contrôle de la qualité de transmission	p. 60
b) Le filtrage des données	p. 60
c) Le transcodage	p. 61
4) La capacité de téléchargement	p. 61
a) L'utilité du téléchargement	p. 61
b) Le mode d'envoi des fichiers	p. 61
c) Téléchargement et télédownloadement simultanés	p. 62
<b>C) Les caractéristiques de l'outil logiciel de conversion</b>	p. 62
1) La souplesse d'utilisation	p. 62
a) Les logiciels de traitement de texte	p. 62
b) Les logiciels "universels"	p. 63
c) Les logiciels dédiés	p. 64
i) Des logiciels limités à des banques ou à des serveurs déterminés	p. 64
ii) Des logiciels imposant le format de conversion	p. 65
2) Les accessoires de la conversion	p. 66
a) La reconnaissance des caractères de contrôle	p. 66
b) La détection des doublons	p. 66
c) La réindexation des données	p. 67
3) Le temps nécessaire à la conversion	p. 67

**Chapitre 3 – ASPECTS JURIDIQUES DU TÉLÉDÉCHARGEMENT** p. 68

**D) LE TÉLÉDÉCHARGEMENT, UNE MENACE POUR LE FOURNISSEUR D'INFORMATION EN LIGNE ?** p. 69

**A) Les craintes des fournisseurs d'information en ligne** p. 69

- 1) Le fondement des craintes des fournisseurs p. 69
- 2) Le risque de perte potentielle p. 70
  - a) Un temps de consultation réduit p. 70
  - b) Une consultation unique des données p. 70
  - c) Une concurrence potentielle p. 70
  - d) Une menace pour l'information en ligne même p. 71
- 3) Les limites des craintes des fournisseurs p. 71
  - a) De probables interrogations multiples p. 72
    - i) L'attrait de la valorisation de l'information p. 72
    - ii) La nécessaire mise à jour de l'information p. 72
  - b) Un temps de connexion substantiel p. 72
  - c) Un risque important pour les pirates p. 73
  - d) Un cercle vicieux dissuasif p. 73

**B) La nécessité d'une protection** p. 74

- 1) Une protection souhaitable p. 74
  - a) Le contrôle de l'utilisation des données p. 74
  - b) La protection du travail du producteur p. 75
- 2) Une protection imposée par la nature de l'information p. 75

**II) LES MOYENS DE PROTECTION JURIDIQUE** p. 76

**A) Une protection par le droit d'auteur** p. 76

- 1) Le fondement de la protection par le droit d'auteur p. 76
  - a) La qualification d'oeuvre de la banque de données p. 76
    - i) La notion d'oeuvre p. 76
    - ii) L'originalité du corpus de données p. 77

iii) Les traitements documentaires	p. 79
iv) Les accessoires de la banque	p. 80
b) Le recours aux droits voisins	p. 81
2) Le titulaire du droit d'auteur	p. 81
a) Le producteur de la banque de données, titulaire du droit d'auteur	p. 81
b) La banque de données, une oeuvre collective	p. 82
3) Droit d'auteur et télédéchargement	p. 83
a) L'étendue de la protection	p. 83
b) La portée de la protection	p. 84
i) Le monopole d'exploitation du producteur de la banque de données	p. 84
ii) Le télédéchargement, une opération de reproduction	p. 84
iii) L'absence d'efficacité des exceptions de l'article 41	p. 85
iv) Le recours éventuel à la notion d'adaptation	p. 86
v) L'autorisation obligatoire du titulaire des droits	p. 86
4) La sanction du télédéchargement illicite	p. 87
5) Aspects de droit comparé	p. 87
a) Le droit américain	p. 87
b) Le droit des pays de la Communauté Européenne	p. 89
c) La détermination du droit applicable	p. 90
<b>B) Autres moyens de protection juridique</b>	p. 91
1) La concurrence déloyale	p. 91
2) L'enrichissement sans cause	p. 92
3) Les infractions pénales	p. 93
a) Le vol	p. 93
b) Escroquerie et abus de confiance	p. 93
c) La fraude informatique	p. 94
<b>C) La difficulté de la preuve</b>	p. 94

<b>III) LES STRATÉGIES DES FOURNISSEURS</b>	p. 96
<b>A) Les contrats organisant le télédéchargement</b>	p. 96
1) Un contrat réglementant l'utilisation des données	p. 96
a) L'utilité du contrat	p. 96
b) Les parties au contrat	p. 96
c) La qualification du contrat	p. 97
d) La réglementation de l'utilisation des données	p. 97
2) Typologie des clauses contractuelles relatives au télédéchargement	p. 98
a) L'absence de dispositions spécifiques particulières au télédéchargement	p. 98
b) L'interdiction pure et simple de télédécharger	p. 98
c) L'autorisation de télédécharger sans restriction	p. 99
d) L'autorisation de télédécharger à certaines conditions	p. 99
i) Des conditions tenant aux circonstances de l'opération de télédéchargement	p. 99
ii) Des conditions tenant à la destination des données	p. 100
<b>B) Les stratégies alternatives</b>	p. 101
1) La politique de tarification	p. 102
a) L'augmentation uniforme des tarifs	p. 102
b) L'extension de la tarification au forfait	p. 103
c) Le choix d'un nouveau critère de tarification	p. 104
d) L'augmentation sélective des prix	p. 104
i) L'augmentation du prix des données télédéchargées	p. 104
ii) L'augmentation du tarif de consultation de certaines données	p. 105
iii) La promotion de l'impression en différé	p. 105
2) Les produits de substitution au télédéchargement	p. 105
a) La diffusion de portions de banques de données sur disquette ou bande magnétique	p. 106
b) L'édition de banques de données sur CD-ROM	p. 107
c) Le chargement local de banques de données	p. 107
3) Les politiques "d'accompagnement"	p. 107
a) La diffusion d'un logiciel permettant le télédéchargement	p. 108
b) Une commande spécifique au télédéchargement	p. 108
c) La normalisation	p. 109

<b>CONCLUSION</b>	p. 111
<b>ANNEXE</b>	p. 113
<b>EUSIDIC Code of Practice and Guidelines : Downloading</b>	p. 114
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	p. 120
<b>TABLE DES MATIERES</b>	p. 124

